

Pour diffusion interne et externe.

Namur, le 12 juillet 2024.

**Objet : Appel à candidatures – Désignation du/de la Directeur-riche (H/F/X) de département des sciences économiques et de gestion de la HEPN – mandat de cinq ans**

Madame, Monsieur,

La procédure interne initiée n'ayant pas abouti, le Conseil provincial, en sa séance du 14 juin 2024, a autorisé la Commission électorale de la HEPN à relancer un processus électoral afin de désigner le prochain Directeur de département des sciences économiques et de gestion de la HEPN, en lançant un deuxième appel à candidature ouvert en interne doublé, cette fois, d'un appel externe.

Le présent courrier constitue donc l'appel à candidatures afin de désigner le prochain **Directeur de département des sciences économiques et de gestion** de la HEPN. La fonction de Directeur de département est une fonction élective dont le **mandat est d'une durée de 5 ans** et est renouvelable.

Le Directeur de département peut exercer une charge partielle d'enseignement à concurrence de maximum deux dixièmes de charge. Sauf dérogation accordée par le Gouvernement, le mandat de Directeur-Président est incompatible avec un mandat de Directeur.

Les conditions d'éligibilité sont les suivantes (article 11 du règlement électoral ci-annexé) :

- **Soit, être nommé ou engagé à titre définitif dans une ou plusieurs fonctions suivantes : maître-assistant, chargé de cours, chef de travaux, professeur, chef de bureau d'études ;**
- **Soit, être nommé ou engagé à titre définitif comme membre du personnel administratif de niveau 1.**

Les documents suivants constituent le présent appel à candidatures et sont accessibles via [ce lien](#) :

- le profil défini pour la fonction à assurer (annexe 1) ;
- le règlement électoral tel qu'approuvé par le Conseil provincial (annexe 2) ;

- le calendrier électoral tel que fixé par le Conseil de gestion (annexe 3) ;
- la composition de la Commission électorale fixée par le PO (annexe 4) ;
- le formulaire de candidature (annexe 5).

Les candidatures sont à déposer par courriel, auprès de la Commission électorale à l'adresse [commission.electorale@hepn.province.namur.be](mailto:commission.electorale@hepn.province.namur.be), **au plus tard le 02 septembre 2024 à minuit**. Un accusé de réception vous sera délivré par retour de courriel à partir du 19 août 2024.

Le dossier de candidature requis devra au moins contenir les éléments suivants :

- le formulaire de candidature ci-annexé, dûment complété et signé ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- un courrier reprenant les motivations du candidat à se présenter.

Les candidats devront en outre faire parvenir leur projet écrit à la commission électorale au plus tard le 30 septembre 2024 à minuit. Celui-ci fera l'objet d'une présentation par le candidat le 3 octobre 2024 à 17h au Campus Provincial à Namur.

En vous souhaitant une bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations,

Pour la Commission électorale,



Maryline LEDOUX, Présidente.